

Solaire: où est la cohérence?

Un récent changement législatif fédéral introduit, dès 2009, le rachat au prix coûtant de l'électricité issue des nouvelles énergies renouvelables (notamment solaire, éolienne, biomasse, petite hydraulique). L'idée est de stimuler la production d'électricité verte en permettant aux propriétaires d'installations d'amortir leur investissement en vingt-cinq ans. L'augmentation de la demande est censée abaisser le coût des équipements, pour arriver à terme à une électricité produite au prix du marché.

Un fonds de 320 millions de francs par année a été créé, à partager entre toutes les productions de nouvelles énergies vertes. Le but est que celles-ci atteignent une part de 10% de notre électricité pour diversifier les sources de production.

Devant l'engouement pour l'électricité solaire photovoltaïque, les Chambres ont craint que le fonds ne soit en majorité utilisé par ce secteur, où l'investissement de base est encore coûteux. Elles ont donc limité la part octroyée au solaire à 5%, soit 16 millions par an, tant que le coût du kilowattheure solaire dépasse de 50 centimes le prix du courant standard.

Le solaire est l'énergie verte qui a pourtant le plus fort potentiel de développement: le soleil envoie sur la Terre des milliers de fois plus d'énergie que les humains n'en consomment...

L'INVITÉE

CLAIRE RICHARD
MUNICIPALE,
CHIGNY *



«On crée un fonds pour augmenter la demande et abaisser le coût de production, mais on limite la demande en réduisant fortement l'aide»

L'incohérence est alors patente: on crée un fonds pour augmenter la demande et abaisser le coût de production des installations, mais on limite la demande en réduisant fortement l'aide.

De très nombreuses requêtes de rachat ont été déposées pour la seule année 2009, dont 80% pour le photovoltaïque. Avec une limitation du fonds à 5% pour le solaire, on comprendra qu'une grande majorité des demandes ne pourront être satisfaites avant longtemps! Le mécanisme est ainsi verrouillé et le but visé par la loi (pourtant peu ambitieux!) de 10% d'électricité verte sera impossible à atteindre.

Cette situation est très préoccupante sur le plan énergétique, alors que les prix du pétrole, du gaz et de l'uranium s'envolent et que les réserves s'amenuisent.

Mais elle est aussi incompréhensible sur le plan économique, alors que de nombreuses banques ont compris le formidable potentiel de l'énergie solaire et proposent des placements intéressants dans ce secteur. Michaela Collins, de la Banque Sarsasin, affirmait récemment: «Nous tenons à investir dans les énergies renouvelables, et surtout dans le solaire. Nous aimerions le faire en Suisse; mais si c'est impossible, nous investirons ailleurs.»

Des personnalités de tous bords politiques - entre autres Yves Christen, président de Swis-solar, et Jacques Bourgeois, conseiller national et président de l'Union suisse des paysans - se sont récemment exprimées pour défendre le photovoltaïque, enjeu très important pour de larges secteurs économiques de notre pays. La Suisse possède des connaissances de pointe en la matière; il serait regrettable de ne pas les utiliser.

L'homme le plus riche de Chine a bâti son immense fortune dans l'industrie du solaire photovoltaïque!

Alors, allons-nous encore longtemps tourner le dos à l'avenir?

* Radicale, membre fondateur du mouvement Ecologie libérale.